

► Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

1^{er} octobre - 19 décembre 2010

Cahier d'acteur n°25



La Commission particulière du débat public sur le projet de prolongement du RER E publie les contributions des acteurs institutionnels, sous forme de cahiers d'acteurs. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur le site Internet www.debatpublic-rer-e.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

EOLE : des transports de qualité pour la Vallée de Seine

L'achèvement de l'infrastructure ferroviaire entre Hausmann-Saint-Lazare et La Défense, ainsi que la mise en service rapide d'EOLE jusqu'à Mantes tels que voulus par le Président de la République, constituent une priorité pour le Conseil général des Yvelines. Alors que le premier tronçon d'EOLE est opérationnel à l'est de Paris depuis plus de 10 ans, il s'agit aujourd'hui de permettre aux quelques 600 000 habitants et 250 000 emplois de la vallée de Seine yvelinoise et à ceux de la boucle de Montesson d'accéder dans de meilleures conditions au reste de la région parisienne.

► L'OIN Seine Aval : un territoire à fort potentiel de développement

Elevé au rang d'Opération d'intérêt national (OIN) en 2006, le territoire situé entre Conflans-Sainte-Honorine et l'extrémité ouest des Yvelines représente l'un des pôles d'aménagement prioritaires franciliens. Le protocole de l'OIN, établi en 2008 par l'Etat, la Région, le Département ainsi que les 51 communes et les 5 intercommunalités du territoire, engage les signataires à améliorer le réseau de transport en parallèle du doublement du rythme de construction de logements et de l'amélioration du taux d'emploi. Sur la base d'un diagnostic partagé, le protocole pointe en effet les insuffisances de capacité et de qualité du service ferroviaire.

La priorité donnée au développement de ce territoire est aujourd'hui puissamment confirmée par les réflexions sur le Grand Paris qui font de l'axe Paris-vallée de Seine-Rouen-Le Havre, l'épine dorsale de la croissance équilibrée et de la compétitivité internationale de la métropole parisienne.

Le territoire yvelinois, situé sur cet axe, peut conforter ses atouts industriels et technologiques, (automobile, aéronautique, nombre d'emplois, ...) liés en particulier à la présence des deux grands constructeurs automobiles français et de leurs très nombreux sous-traitants, en s'engageant à développer de nouvelles filières (éco-industrie, éco-construction, santé, ...) en tirant parti, via la Seine et l'Oise, du flux de matériaux et de marchandises transitant par les ports mondiaux de Normandie et, à terme, du nord de l'Europe.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr

Conseil général des Yvelines
2, place André Mignot
78012 Versailles cedex
contact@yvelines.fr
01 39 07 78 78
www.yvelines.fr

► Le Mantois : inscrire le pôle du Mantois dans l'armature urbaine de la vallée de la Seine, de Paris au Havre

Le Mantois entend affirmer sa position de pôle régional sur l'axe Paris-Rouen-Le Havre en s'appuyant sur les perspectives de développement accéléré offertes par l'Opération d'intérêt national Seine Aval.

Les projets de confortement de son cœur d'agglomération (Mantes-Université, pôle-gare et centre historique) et de développement de ses sites stratégiques (Mantes-Innovaparc, éco-quartier fluvial, port de Limay, ...) sont les vecteurs d'une attractivité économique et urbaine renouvelée.

L'arrivée d'EOLE s'inscrit dans un contexte d'amélioration des réseaux de mobilité de l'agglomération (bus à haut niveau de service, liaisons avec le Bonnois, renforcement du maillage des circulations douces, ...).

► Le Val de Seine : un bassin de vie et d'emploi majeur, où les perspectives de développement des pôles des Mureaux et d'Aubergenville créent les conditions d'une attractivité durable

L'agglomération des Mureaux est aujourd'hui engagée dans le confortement de sa centralité à l'échelle des bassins de vie du Val de Seine et de Meulan.

Les projets du Val de Seine en faveur du développement résidentiel et économique (éco-parc de Flins-sur-Seine, requalification de la ZAE des Garennes, création d'un pôle des métiers de la santé à Bècheville, ...) doivent pouvoir s'appuyer sur une desserte EOLE performante tant aux Mureaux qu'à Epône-Mézières et Aubergenville-Elizabethville.

► La confluence Seine-Oise : un territoire-clé du Grand Paris

Territoire stratégique du Grand Paris, la confluence Seine-Oise (boucles de Poissy et de Chanteloup, Conflans-Sainte-Honorine) porte des ambitions de développement à moyen et long terme.

Le confortement du pôle économique et urbain de Poissy, soutenu par l'émergence d'une forte centralité à Carrières-sous-Poissy et d'un pôle dédié aux éco-activités dans la boucle de Chanteloup, crée les conditions d'un territoire durablement attractif.

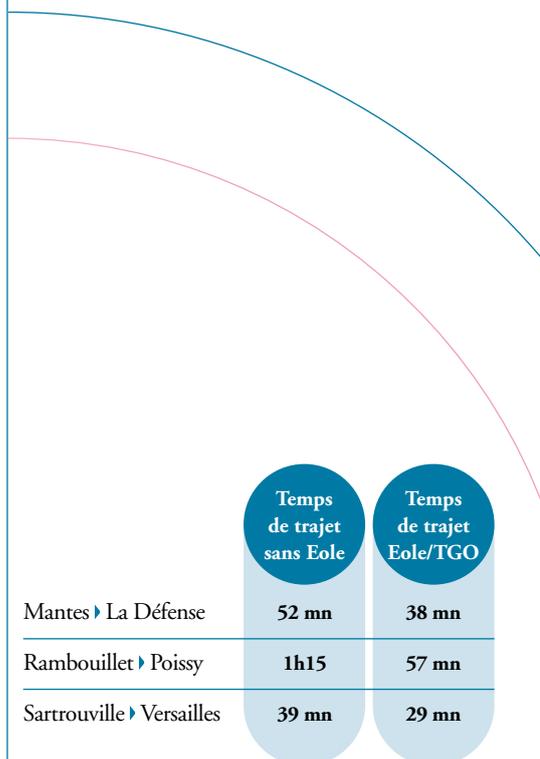
La création à terme d'une plate-forme multimodale à Achères dégagera de nouvelles perspectives économiques pour le confortement de la logistique fluviale en Seine Aval.

L'arrivée d'EOLE doit permettre une amélioration de l'accessibilité de ce territoire et de son maillage avec les grands pôles environnants (La Défense, Cergy-Pontoise, Mantois, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, ...).

► Le territoire de la Boucle de Montesson : un enjeu de développement à l'échelle locale et régionale

La Boucle de Montesson manque cruellement d'infrastructures adaptées aux besoins des populations, notamment pour les déplacements : le réseau routier est saturé, les transports en commun sont insuffisants et sont marqués par une dégradation de la qualité de service du mode ferroviaire, notamment sur la ligne A du RER.

Dans le cadre du développement équilibré de ce territoire, il s'agit de privilégier les transports en commun afin de préserver l'environnement et la sécurité sur ce territoire tout en maîtrisant le développement résidentiel et en poursuivant une politique raisonnable de densité, de diversification et de qualité environnementale. Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la réalisation conjointe des infrastructures routières et ferrées nécessaires.



Des Yvelines compétitives !

Le département des Yvelines possède de nombreux atouts propices à un développement économique durable particulièrement attendu par les Yvelinois. Ses entreprises sont dynamiques et innovantes. Notre cadre de vie est exceptionnel, à quelques dizaines de minutes de Paris. La vallée de Seine, forte de sa jeunesse, s'engage vers un nouvel avenir. Des services de plus en plus nombreux sont apportés par le Conseil général aux Yvelinois et aux communes, comme en matière de logements ou de solidarité.

Tandis que le projet de Grand Paris, enjeu européen, mobilise de nombreux acteurs, il est évident que les Yvelines, fortes de ces atouts, ont un rôle à jouer.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre forte mobilisation pour EOLE qui répondra au dynamisme de notre territoire et contribuera à faire de l'Île-de-France une métropole d'envergure internationale.



Alain Schmitz,
Président du Conseil
général des Yvelines



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

► Mieux accompagner le développement de la vallée de la Seine yvelinoise

Le Conseil général des Yvelines a fait de la question des transports collectifs l'un des leviers prioritaires de sa politique de développement. A ce titre, la réalisation d'EOLE est essentielle. Pour que le projet atteigne pleinement ses objectifs, le Conseil général des Yvelines demande aux maîtres d'ouvrage d'y intégrer :

► Une correspondance avec la Tangentielle Ouest dans le secteur d'Achères

EOLE doit permettre d'offrir des correspondances avec les lignes transversales, comme la Tangentielle Ouest (TGO), projet stratégique pour les Yvelines et très attendu depuis de trop nombreuses années. Il est donc nécessaire de prévoir la réalisation d'une gare de correspondances permettant l'arrivée de trains grandes lignes, TGV et franciliens en connexion avec EOLE sur le secteur d'Achères.

► Une correspondance avec la Tangentielle Nord à Sartrouville

La gare de Sartrouville présente l'intérêt d'être en correspondance avec le RER A et, dans l'avenir, avec la future Tangentielle Nord (TLN). Il faut donc y étudier un arrêt d'EOLE dès sa mise en service.

► Une nouvelle grille horaire élaborée en concertation avec les élus locaux

La grille de desserte d'EOLE présentée jusqu'à maintenant ne répond pas à l'ensemble des besoins en termes de desserte. Il apparaît nécessaire que la grille soit réexaminée, afin que le projet EOLE apporte les réponses les mieux adaptées aux besoins identifiés dans ce secteur en développement de la Seine Aval.

► Plus de trains sur la ligne Mantes-Paris dès 2017

Dès l'achèvement des travaux sur le Mantois en 2017, il est souhaitable, afin de ne pas retarder le développement (emploi/logement) attendu dans le cadre de l'OIN Seine Aval, de répondre à la demande importante de transports en prévoyant une augmentation du nombre de trains vers Paris.

► Des capacités libérées en gare de Saint-Lazare dès 2020

La mise en service complète d'EOLE libèrera de la capacité en gare de Paris Saint-Lazare, aujourd'hui saturée. Au regard des importants besoins de transport liés au développement de l'OIN Seine-Aval, il est nécessaire que la libération de capacité puisse, pour une part importante, permettre d'augmenter le nombre de trains vers Paris Saint-Lazare à partir de la vallée de la Seine.

► Amélioration de la liaison Mantes/Saint-Lazare via Conflans (Groupe VI en rive droite de Seine)

Aujourd'hui, de nombreux usagers franchissent la Seine pour bénéficier des transports en rive gauche, saturant ainsi les franchissements de Seine aux heures de pointe. En effet, la desserte en rive droite reste insuffisante tant en fréquence qu'en temps de parcours, et son amélioration sur la ligne Mantes-la-Jolie/Saint-Lazare via Conflans-Sainte-Honorine contribuerait à mieux équilibrer les flux de transport.